

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

MAIRIE



SEANCE DU  
8 Octobre 2024

OBJET DE LA  
DELIBERATION

COMITE SOCIAL  
TERRITORIAL

DÉSIGNATION DES  
REPRESENTANTS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance ordinaire du 8 Octobre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le 8 octobre à 19 heures, se sont réunis, en la Salle d'Honneur de la Mairie, les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M. FRANCONVILLE Tony, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée le 2 octobre 2024 dont 1 exemplaire a été publié et affiché.

Etaient présents : M. FRANCONVILLE Tony. Mme BARLET Stéphanie. M. THUILLIEZ Laurent (Proc. De Mme LEMAIRE Sabrina). Mmes WERQUIN Mildred (Proc. De M. HENAUX Christophe). DOUTERLUNGNE Marine. M. RICHARD Frédéric (Arrivé en cours de séance à 19h20). Mmes MIJUN Peggy (Arrivée en cours de séance à 19h10). POCLET Dominique. BLONDEAU Nathalie. CASSEZ Laëtitia (Proc. De Mme CABOCHE Cécile). DUBOIS Jeanne-Marie. LEWILLE Laura. MM. SLEZAK Jimmy. GIBOIRE Antoine. Mme ANDRE Laëtitia (Proc. De M. DEBEAUMONT Pierre). M. VANDERSTEEN Pascal. Mme MADAU Graziella. M. SZYSZKA Jacques. Mmes JORION Geneviève. LEFEBVRE Marie-José. M. DUMON Michel.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes CABOCHE Cécile. LEMAIRE Sabrina. MM. DEBEAUMONT Pierre. HENAUX Christophe.

Absents excusés : MM. MARTIN Bernard. RUCAR André

Absents : MM. TAVERNIER Michel. THERY Eric.

Secrétaire de séance : Mme DOUTERLUNGNE Marine.

**Monsieur le Maire** rappelle à l'Assemblée que par délibération en date du 29 juin 2022, le Conseil Municipal a désigné les 3 membres titulaires et les 3 membres suppléants du Comité Social Territorial.

Suite à la démission de Monsieur CANIPET Jérôme, membre suppléant du comité, il convient de procéder à son remplacement au sein de cette instance.

**Monsieur le Maire** invite le Conseil Municipal à procéder à cette désignation.

L'élection a lieu par vote à bulletin secret conformément aux articles L. 2121-20 et L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Monsieur le Maire** invite les membres présents à se prononcer, par un vote à main levée, sur le mode de scrutin pour la désignation d'un délégué suppléant pour représenter le Conseil Municipal au sein du Comité Social Territorial.

A l'unanimité, le Conseil Municipal s'est prononcé par un vote à main levée.

Il propose pour la liste « ALLIANCE CITOYENNE VOUS AVANT TOUT » la candidature de Monsieur Laurent THUILLIEZ.

En l'absence d'autre candidature,

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** les résultats du vote,

**Après en avoir délibéré, par 21 voix Pour** (M. FRANCONVILLE Tony. Mme BARLET Stéphanie. M. THUILLIEZ Laurent (Proc. De Mme LEMAIRE Sabrina). Mmes WERQUIN Mildred (Proc. De M. HENAUX Christophe). DOUTERLUNGNE Marine. M. RICHARD Frédéric. Mmes MJUIN Peggy. POCLET Dominique. BLONDEAU Nathalie. CASSEZ Laëtitia (Proc. De Mme CABOCHE Cécile). M. SLEZAK Jimmy. Mme ANDRE Laëtitia (Proc. De M. DEBEAUMONT Pierre). Mme MADAU Graziella. M. GIBOIRE Antoine. Mmes JORION Geneviève. LEFEBVRE Marie-José. M. DUMON Michel) **et 4 Abstentions** (Mmes DUBOIS Jeanne-Marie. LEWILLE Laura. MM. VANDERSTEEN Pascal. SZYSZKA Jacques).

- **DESIGNE** Monsieur Laurent THUILLIEZ, en qualité de membre suppléant pour représenter le Conseil Municipal au sein du Comité Social Territorial.

- **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait en séance les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

Tony FRANCONVILLE



REÇU EN PREFECTURE

le 09/10/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-062-216202747-20241008-DEL09\_08102